

BORDEREAU DES PRIX AUX ABONNÉS DU SERVICE



Brest Métropole

Règle arrondi : 4 décimales pour consommation et 2 décimales pour abonnement et autres prestations

TVA en vigueur au 01.01.26 (à titre indicatif)	Tarifs HT en € au 01.01.26	Tarifs TTC en € au 01.01.26	Coef. de révision *	Unités
--	----------------------------------	-----------------------------------	---------------------	--------

1 - REDEVANCE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

ABONNEMENT SEMESTRIEL AU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Part Eau du Ponant					
Compteur - Diamètre 15 mm	5,5	7,7700	8,20	F1	U
Compteur - Diamètre 20 mm à 25 mm	5,5	15,5900	16,45	F1	U
Compteur - Diamètre 30 mm à 32 mm	5,5	45,8500	48,37	F1	U
Compteur - Diamètre 40 mm	5,5	91,2850	96,31	F1	U
Compteur - Diamètre 60 à 80 mm	5,5	152,7550	161,16	F1	U
Compteur - Diamètre 100 mm	5,5	227,0850	239,57	F1	U
Compteur - Diamètre 150 mm	5,5	305,6300	322,44	F1	U
Compteur - Diamètre 250 mm	5,5	532,7150	562,01	F1	U
Part Collectivité (tout diamètre)	5,5	-	-	-	U

ABONNEMENT SEMESTRIEL AU SERVICE DE DEFENSE INCENDIE (besoin théorique en m3/h assuré pendant 2 h)

Part Eau du Ponant					
0 à 59 m3/h	5,5	1 075,415	1 134,56	F1	U
60 à 100 m3/h	5,5	2 150,835	2 269,13	F1	U
101 à 150 m3/h	5,5	4 301,690	4 538,28	F1	U
151 à 200 m3/h	5,5	8 603,395	9 076,58	F1	U
201 à 299 m3/h	5,5	11 700,610	12 344,14	F1	U
> 299 m3/h	5,5	12 388,885	13 070,27	F1	U
Part Collectivité (tout débit)	5,5	-	-	-	U

PARTS VARIABLES

Consommation Part Eau du Ponant					
De 1 à 1000 m ³	5,5	1,8328	1,9336	F1	m ³
De 1001 à 2000 m ³	5,5	1,8007	1,8997	F1	m ³
De 2001 à 8000 m ³	5,5	1,7612	1,8581	F1	m ³
Supérieur à 8000 m ³	5,5	1,6920	1,7851	F1	m ³
Consommation Part Collectivité	5,5	0,1700	0,1794	-	m ³

ORGANISMES PUBLICS (Agence de l'Eau Loire Bretagne)

Redevance sur la consommation d'eau potable	5,5	0,3200	0,3376	-	m ³
Prélèvement sur la ressource en eau	5,5	0,0450	0,0475	-	m ³
Performance des réseaux d'eau potable	5,5	0,0410	0,0433	-	m ³

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEEES (Assainissement collectif)

ABONNEMENT SEMESTRIEL AU SERVICE DES EAUX USEES (assainissement collectif)

Part Eau du Ponant	10	-	-	F2	U
Part Collectivité	10	-	-	-	U

PARTS VARIABLES

Consommation Part Eau du Ponant -					
De 1 à 6000 m3	10	2,5692	2,8261	F2	m ³
De 6001 à 12000 m3	10	2,0553	2,2608	F2	m ³
De 12001 à 24000 m3	10	1,5415	1,6957	F2	m ³
Supérieur à 24001 m3	10	1,2846	1,4131	F2	m ³
Consommation Part Collectivité	10	0,1000	0,1100	-	m ³

ORGANISMES PUBLICS (Agence de l'Eau Loire Bretagne)

Performance des systèmes d'assainissement	10	0,0946	0,1041	-	m ³
---	----	--------	--------	---	----------------

ABONNEMENT ANNUEL AU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Abonnement annuel SPANC (part Eau du Ponant)	10	31,430	34,57	F3	U
--	----	--------	-------	----	---

2 - AUTRES TARIFS EN VIGUEUR

FRAIS D'ACCES AU SERVICE		-		-	U
--------------------------	--	---	--	---	---

FRAIS DE GESTION DE RELANCE

1ère relance		10,00	10,00	-	U
Avis dépôt au contentieux		-	-	-	U

FRAIS D'ANNULATION ET DE RECALCUL DE FACTURE

FRAIS DE DUPLICATA FACTURE IDENTIQUE		17,00	17,00	-	U
		6,00	6,00	-	U

FRAIS DE DEPLACEMENT EN HEURES OUVRÉES

FRAIS DE DEPLACEMENT EN HEURES NON OUVRÉES	20	50,00	60,00	-	U
	20	99,00	118,80	-	U

VERIFICATION METROLOGIQUE D'UN COMPTEUR

Compteur diamètre ≤ 20 mm	10	552,00	607,20	-	U
Compteur diamètre 25- 30- 40 mm	10	584,00	642,40	-	U
Compteur diamètre 50-65-80 mm	10	689,00	757,90	-	U
Compteur diamètre 100-150 mm	10	752,00	827,20	-	U
Compteur diamètre >150 mm	10	2 243,00	2 467,30	-	U

CONTRÔLE DE CONFORMITE USAGE DOMESTIQUE D'UNE RESSOURCE ANNEXE EN EAU					
Maison individuelle	10	129,00	141,90	-	U
CONTRÔLE DE CONFORMITE ASSAINISSEMENT COLLECTIF USAGER DOMESTIQUE					
en maison individuelle	10	174,00	191,40	-	U
en maison individuelle - Contre visite	10	87,00	95,70	-	U
en immeuble collectif	10	365,00	401,50	-	U
en immeuble collectif - Contre visite	10	183,00	201,30	-	U
Forfait de désobstruction de branchement sur partie privée en Heures Ouvrées	10	234,00	257,40	-	U
Forfait de désobstruction de branchement sur partie privée en Heures Non Ouvrées	10	335,00	368,50	-	U
CONTRÔLE DE CONFORMITE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF USAGER DOMESTIQUE					
Assainissement Non Collectif contrôle de conformité et de bon fonctionnement Maison individuelle	10	163,00	179,30	-	U
Assainissement Non Collectif contre visite contrôle de conformité et de bon fonctionnement Maison individuelle	10	81,00	89,10	-	U
Assainissement Non Collectif contrôle de conception Maison individuelle	10	109,00	119,90	-	U
Assainissement Non Collectif réédition contrôle de conception Maison individuelle	10	37,00	40,70	-	U
Assainissement Non Collectif contrôle de réalisation Maison individuelle	10	149,00	163,90	-	U
Assainissement Non Collectif contre visite contrôle de réalisation Maison individuelle	10	74,00	81,40	-	U
Assainissement Non Collectif contrôle de conformité Installation > 20 eq habitants	10	325,00	357,50	-	U
Assainissement Non Collectif contre visite contrôle de conformité Installation > 20 eq habitants	10	163,00	179,30	-	U
Assainissement Non Collectif contrôle de conception Installation > 20 eq habitants	10	217,00	238,70	-	U
Assainissement Non Collectif réédition contrôle de conception Installation > 20 eq habitants	10	37,00	40,70	-	U
Assainissement Non Collectif contrôle de réalisation Installation > 20 eq habitants	10	299,00	328,90	-	U
Assainissement Non Collectif contre visite contrôle de réalisation Installation > 20 eq habitants	10	149,00	163,90	-	U
INDIVIDUALISATION DU COMPTAGE					
Individualisation de comptage - Etude technique de faisabilité jusqu'à 10 compteurs	20	286,00	343,20	-	U
Individualisation de comptage - Etude technique de faisabilité au-delà de 10 compteurs, prix par compteur supplémentaire	20	20,00	24,00	-	U
Pose d'un compteur individuel de diamètre 15 en gaine	20	150,00	180,00	-	U
REALISATION DE TRAVAUX : PRIX FORFAITISES					
Mise en service d'un branchement d'eau potable préalablement construit par un aménageur, diamètre de compteur inférieur à 20 mm, fourniture et pose de réceptacle incluses	20	700,00	840,00	-	U
Mise en service d'un branchement d'eau potable préalablement construit par un aménageur, diamètre de compteur inférieur à 20 mm, fourniture et pose de réceptacle exclues	20	135,00	162,00	-	U
Mise en service d'un branchement d'eau potable, à construire par Eau du Ponant, diamètre de canalisation < ou égal à 50 mm, diamètre de compteur < à 20 mm et longueur < à 15 ml	20	2 700,00	3 240,00	-	U
Mise en service d'un branchement d'eau potable, à construire par Eau du Ponant, diamètre de canalisation < ou égal à 50 mm, diamètre de compteur < à 20 mm et longueur < à 15 ml dans le cas d'une pose en tranchée commune avec l'assainissement	20	2 300,00	2 760,00	-	U
Mise hors service d'un branchement d'eau potable	20	923,00	1 107,60	-	U
Mise en accessibilité d'un compteur de diamètre 15 mm sur branchement existant	20	1 200,00	1 440,00	-	U
Remplacement d'un compteur existant de diamètre 15 en lieu et place	20	127,00	152,40	-	U
Frais de raccordement à l'égout pour un branchement préalablement construit par un aménageur, pose d'OR incluse	20	1 200,00	1 440,00	-	U
Frais de raccordement à l'égout pour un branchement préalablement construit par un aménageur, pose d'OR exclue	20	236,00	283,20	-	U
Frais de raccordement à l'égout pour un branchement à construire par Eau du Ponant longueur < ou égal à 15 ml	20	4 500,00	5 400,00	-	U
Frais de raccordement à l'égout pour un branchement à construire par Eau du Ponant longueur < ou égal à 15 ml dans le cas d'une pose en tranchée commune avec l'eau potable	20	3 900,00	4 680,00	-	U
Mise en service d'un branchement d'eau pluviale hors lotissement, longueur ≤ 15 ml	20	3 928,00	4 713,60	-	U
En dehors du domaine d'application des prix forfaitaires ci-dessus, les travaux et prestations sont facturés aux usagers sur la base des coûts de fourniture et de main d'œuvre suivants :					
- Coût d'unité d'œuvre ouvrier / employé	20	66,00	79,20	-	h
- Coût d'unité d'œuvre technicien	20	74,00	88,80	-	h
- Coût d'unité d'œuvre encadrement	20	79,00	94,80	-	h
- Coût d'unité d'œuvre Astreinte	20	133,00	159,60	-	h
Moyens techniques :					
- Hydrocureuse	20	66,00	79,20	-	h
- Caméra vidéo	20	16,00	19,20	-	h
- Mini tracto compact	20	25,00	30,00	-	h
- Camion Caisson 19 tonnes movibenne	20	36,00	43,20	-	h
- Dumper	20	18,00	21,60	-	h
- Minipelle 3,5 tonnes	20	17,00	20,40	-	h
- Minipelle 4,5 tonnes	20	20,00	24,00	-	h

***Coefficient de révision annuelle**

Pn = [Pn-1+ (Pn-1*TE)]*F1 avec F1 = 0,02+0,98*[0,2*(SYNTECn/SYNTECn-1)+0,21*(Cn/Cn-1)+0,33*(ICHT-En/ICHT-En-1)+0,13*(FDn/FDn-1)+0,13*(TP10An/TP10An-1)]

Pn = [Pn-1+ (Pn-1*TE)]*F2 avec F2 = 0,02+0,98*[0,15*(SYNTECn/SYNTECn-1)+0,4*(Cn/Cn-1)+0,32*(IHCT-En/IHCT-En-1) +0,09*(FDn/FDn-1) +0,04*(TP10An/TP10An-1)]

Pn = Pn-1*F3 avec F3 = 0,15+0,85[0,89(ICHT-En/ICHT-En-1)+0,11(FSD2n/FSD2n-1)]

avec :

- ICHT-E : indice de coût horaire du travail, dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, des déchets et de la dépollution (base 100 décembre 2008), publié par le Moniteur des travaux publics et du bâtiment
- FSD2 : indice frais et services divers - modèle de référence n° 2 (base 100 en juillet 2004), publié par le Moniteur des travaux publics et du bâtiment
- TP10a : indice de travaux publics sur canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau avec fournitures de tuyaux (base 100 en 2010), publié par le Moniteur des travaux publics et
- 010534766 : indice du coût de l'électricité vendue aux entreprises consommatrices (> 36 kVA)

Valeur initiale des indices connue au 1er septembre de l'année n-1 :

- ICHT-E₀ = 124,0 (DML : 09/07/2021)
- FSD2₀ = 138,5 (DML : 31/08/2021)
- TP10a₀ = 113,7 (DML : 20/08/2021)
- 010534766₀ = 126,9 (DML : 31/08/2021)